

## Panique à bord

MARDI 8 novembre au soir, panique à bord du navire Upanga. Il est bientôt minuit, nous mettons la dernière touche au journal que vous avez entre les mains, quand nous apprenons que les principaux meneurs du mouvement contre la vie chère sont prêts à signer l'accord proposé par Denis Robin. Nos fichiers doivent partir incessamment chez l'imprimeur pour pouvoir être dans les kiosques jeudi 10. Nous avons déjà été absents trop longtemps, impossible de repousser à nouveau notre parution.

QUE FAIRE ? Nous n'avons plus le temps de modifier nos articles. Tout juste celui de griffonner cet édito pour vous mettre au courant des dernières nouvelles. Ainsi donc, les leaders du mouvement pourraient appeler, dès le lendemain (mercredi 9, en pleine impression du journal) à mettre un terme à l'action. Sont-ils sur le point de nous faire mentir, pis, de nous ridiculiser, nous qui avions décidé de consacrer plusieurs pages à leur manque d'organisation ?

NOUS recevons alors un communiqué de la préfecture. Il est très exactement 23h47. Vite, nous le téléchargeons (enfin aussi vite que le permet le très bas débit), pour voir qui a réellement gagné la partie. Et accessoirement si nous allons devoir préparer un grand *mea culpa*. Première réaction : « ouf ! », notre honneur est sauf : les syndicats n'ont obtenu que des clopinettes, juste de quoi leur permettre de ne pas perdre totalement et définitivement la face devant la base. Notre dossier, bien qu'il ne fasse pas état de cet accord, nous semble finalement annoncer des derniers événements.

DEUXIÈME réaction, beaucoup plus douloureuse, une fois la déformation professionnelle dépassée : tout ça pour ça ? En raison de ce conflit, on annonce plus de mille licenciements, la plupart des petites et moyennes entreprises auront du mal à se relever, certaines fermeront. Un homme est mort, d'autres ont été blessés. Les images diffusées à la télévision vont dissuader plus d'un touriste de venir sur l'île. Bref, une monumentale gueule de bois s'annonce. Et qu'ont obtenu les manifestants ?

UNE BAISSE de 10% des prix sur la viande de bœuf, une stabilisation du prix du gaz, un engagement d'ETPC à « harmoniser le prix du sable » ; et les fameux bons d'achat de 5 euros annoncés par Penchard pour les foyers les plus démunis. Précisons que ces avancées ne sont actées que pour quelques mois, en attendant l'arrivée du RSA à 25% du taux national début 2012. Nous reviendrons sur tout cela dans notre prochaine édition.

LA SEULE bonne nouvelle, finalement, c'est qu'on nous retrouve enfin ! Bonne lecture, et rendez-vous le 7 décembre !



www.upanga.com

BP 193, 97610 Pamandzi  
Tel. : 06 39 69 10 42  
Mail : upanga.redaction@gmail.com  
Bimensuel édité par la SARL K, au capital de 300 euros, enregistrée à Mamoudzou.  
Directeur de la publication : Nicolas Bérard  
Rédacteur en chef : Axel Lebruman  
Comité de rédaction : Mialli Gondro, Mathis Lucas, Eric Trannois, Axel Lebruman  
Gestion - SR : Virginie Giscloux  
Dessinateurs : Marie-Martine Foucault, Cyrille, Combo, Korbo.  
Impression : Kaprim - 02 69 63 63 63  
N° de Siret : 5121 11 865-000 14  
RCS : 14475/2009  
ISSN : 2103-7663

## > ça n's'invente pas

### > "Je suis là pour débusquer le juste prix",

c'est ce qu'a affirmé fièrement Stanilas Martin lors de son arrivée, le médiateur envoyé par Penchard pour résoudre la crise. Le Philippe Risoli de la DGCCRF a passé une semaine à étudier le prix de la viande à Mayotte. Le pilote de l'émission n'a pas été retenu. Trop long pour un jeu.

### > "Mon passe-temps favori, c'est le Millionnaire",

confesse la présidente de la CCI, Ida Nel dans *Albalad*. Pendant que la millionnaire joue au Millionnaire, la population joue la pauvre. Quoi de plus normal ?

### > "Il a échangé des textos avec le préfet",

tempête Boinali Saïd à l'encontre de M'Colo lendemain de la signature de l'accord sur la baisse des prix par le secrétaire de l'UDFO. Et alors ? S'ils s'apprécient...

### > "Je vis avec une compagne locale, je vis avec des enfants locaux. Je sais ce que c'est l'hospitalité",

prône fièrement Michel Taillefer, le président du Medef local, sur Kwezi FM le 28 octobre à propos du dialogue difficile autour de la baisse des prix. Qui a dit que le patronat ne donnait pas de sa personne ?

### > "Le tir de flashball qui a blessé un garçon, comme par hasard, a eu lieu dans mon canton",

déplorait Raos, le conseiller général de Koungou le 19 octobre aux côtés du député européen Elie Hoarau, éberlué. Si même les flics s'y mettent, la majorité va être de plus en plus vacillante au conseil général.

> "D'avoir du sang sur les mains", s'est accusé l'intersyndicale par Zaidou Tavanday, le conseiller général de Mamoudzou II, suite au décès d'Ali El

Anziz. Le poulin de l'UMP a décidément le chic pour se mettre les syndicats dans la poche.

> "On ne peut pas vouloir attenter à la vie du représentant de l'Etat. Ce n'est pas Français", s'indignait Abdoulatif Aly, le député de Mayotte le 20 octobre dernier lors d'une réunion de crise au conseil général. Ah bon ? Toujours prêt à employer sa sempiternelle référence à la Révolution française, il a sans doute oublié qu'en 1793, la tête de l'Etat français, déchu quelques mois plus tôt, s'est faite trancher en France par des Français.

> "Le conflit social crée des droits et fait progresser l'histoire", professe Boinali Saïd en conférence de presse le 28 octobre dernier. Et accessoirement, il peut aussi faire progresser des carrières politiques.

# Manifs : l'échec de

**En comparant le LKP à celui qui mène les manifestations à Mayotte, on comprend mieux la différence de traitement accordé par l'Etat à ces deux mouvements.**

QUESTION à mille points : que décrit cet ancien secrétaire d'Etat à l'Outre-mer lorsqu'il parle d'une alliance de tous les grands syndicats sans exception, de toutes les grandes associations, des mutuelles, des représentants des handicapés, des locataires HLM, du monde de la culture...<sup>(1)</sup> ? De l'intersyndicale mahoraise ? Evidemment non. Yves Jégo détaille l'impressionnante force du LKP (Lyannaj Kont Pwofitasyon) qu'il découvre lors de son arrivée en Guadeloupe, le 20 janvier 2009, alors qu'un grand mouvement contre la vie chère secoue l'île antillaise. Son organisation rendrait presque le ministre admiratif tant ses rouages apparaissent fluides et solides. « Un collectif où tout est fichtrement bien organisé. Le travail souterrain de Domota (le leader du LKP, ndr) et de ses amis au cours des mois précédents porte ses fruits. Le soutien de l'opinion populaire est tel, le collectif extrêmement soudé malgré ses divergences, qu'il n'y a pas de points de fissure possible entre les différentes composantes de l'ensemble ». Et d'avouer : « Je le sais, je l'ai cherché ». Selon de préfet de Guadeloupe de l'époque, le LKP constitue « un rassemblement de la société civile, certes, mais c'est surtout 500 militants aguerris qui peuvent se mobiliser à tout moment pour organiser et gérer de façon quasi militaire le rassemblement de 5.000 autres dans la rue »<sup>(2)</sup>.

Comment les Guadeloupéens sont parvenus à une telle cohésion ? Selon les avocats Tiennot Grumbach et Savine Bernard, il s'agit d'un syndicalisme « qui a fait exploser ses propres frontières revendicatives pour agréger toutes les forces progressistes et identitaires »<sup>(3)</sup>.

### Un collectif bien mieux informé que le Medef

Un bloc aussi compact ne se crée pas du jour au lendemain. « Ça fait des années et des années que nous travaillons ensemble. (...) nous nous sommes toujours rencontrés très régulièrement (...). Ce qui nous a unis, c'est cette plateforme revendicative. Les syndicats, les associations spécialistes de chaque question ont pu apporter leur point de vue, donner leur avis » nous confiait Elie Domota en juin 2009 (*Upanga* n°5).

Résultat : une plateforme de 149 revendications claires, un collectif bien mieux informé que les patrons du Medef qu'il avait en face de lui à la table des négociations, et un représentant de l'Etat forcé de lui accorder une grande crédibilité. Ce travail préalable a également permis de faire émerger un leader incontesté, Elie Domota, apparaissant aux yeux de Jégo comme « le général pragmatique d'une armée organisée ». Le leader, bénéficiant à la fois de la confiance des membres du collectif et du soutien de la population, peut discuter les yeux dans les yeux avec le ministre ou le grand

patronat. Les négociations, portant sur des revendications claires et portées par un collectif soudé, s'en trouvent facilitées. Jégo décrit : « Elie Domota parlait, distribuait la parole, se révélait être le vrai et seul chef du mouvement ». Dans ces conditions, les revendications trouvent toutes assez rapidement une issue – seule celle des 200 euros d'augmentation sur les 40.000 plus bas salaires faisant durer le mouvement, en grande partie, de l'aveu du ministre, en raison des cafoeuillages du Medef.

A Mayotte, on est loin du compte. D'abord, tous les syndicats – pour des raisons qui tiennent tant aux rivalités personnelles qu'au manque de concertation préalable – n'ont pas souhaité s'unir au mouvement. Les instituteurs du Snuipp, qui représentent une indiscutable force de frappe, ont préféré se retirer, déplorant justement le manque de préparation.

Des associations sont pour leur part venues se greffer par la suite au collectif. Certaines avaient pourtant toute la légitimité pour y être associées dès le début. L'exemple le plus flagrant concerne le Collectif des Citoyens Perdus, qui avait déjà fait de la vie chère son combat en Petite-Terre fin 2009. Lorsque les différentes composantes du LKP revendiquent un travail collectif depuis de nombreuses années, celui de Mayotte s'est réuni pour la première fois le 2 septembre au siège de la CFE-CGC. Un mois, c'est court pour nouer des liens solides...

Cette précipitation aurait pu être un aubaine pour les détracteurs du mouvement, car il a engendré un bloc syndical aux parois beaucoup plus poreuses que celles du LKP. La preuve : dès le 17 octobre, le secrétaire général de FO Hamidou Madi M'Colo brait l'unité fragile du groupe en signant, seul, un protocole d'accord proposé par l'Etat.

Quant au leader, on le cherche toujours. Salim Nahouda ? Malgré sa position à la tête de la médiatique CGT, il ne s'est jamais imposé comme le chef de file. Ansoir Abdou ? Sa popularité a du mal à s'extraire des frontières de la Petite-Terre et des petits commerçants, et sa candidature aux dernières élections cantonales a effacé l'image d'un défenseur apolitique de la population. Quant à Boinali Saïd, le patron de la Cisma-CFDT, il s'est souvent installé sur le devant de la scène, mais ne semble pas en mesure de remplir ce rôle. Rappelons par exemple qu'il n'a pas hésité, en 2008, à s'associer au Medef pour être élu à la présidence de la CSSM (Caisse de sécurité sociale). Difficile, au lendemain d'un tel pacte, de négocier à l'apremment face à ses alliés d'hier. Et puis, personne n'ignore désormais qu'il a pour ambition de se faire élire député en avril prochain. Le 17 octobre, il en a fait l'annonce publique. « Je suis dégoûté, c'est de la manipulation », tempêtait un manifestant. Les prétentions politiques

de Boinali alimentent en effet la thèse qu'il ne mène ce combat collectif que pour servir des intérêts beaucoup plus personnels – se faire de la publicité tout en préparant le financement de sa campagne, par exemple. Si bien qu'au lieu d'une « armée organisée », le collectif mahorais laisse plutôt songer à une armée mexicaine.

### Penchard vient, ne résout rien, et s'en va...

Viennent enfin les revendications et donc la préparation du mouvement. Initialement, l'objectif était de faire baisser le prix de onze produits de première nécessité, au premier rang desquels on trouvait les mabawas. Sans critiquer la légitimité de ces demandes, on a vite compris – et l'Etat le premier – qu'il n'y avait pas de solutions proposées, et encore moins de travail de fond pour les faire aboutir. On retrouve ici un travers qui marque le milieu politique local, pour lequel le seul programme a très longtemps été d'obtenir le statut de département. Un statut, oui, mais pourquoi ? comment ? avec quelles adaptations ? Autant de questions laissées sans réponses. De même, les leaders du mouvement se sont focalisés sur cette baisse des prix, sans répondre à la question essentielle : comment y parvenir ?

La réaction de l'Etat est symptomatique de cette « légèreté ». Lors des manifestations en Guadeloupe, Jégo avait dû s'y rendre à plusieurs reprises, écouter et négocier longuement. Il était resté plus de dix jours sur le territoire. Comparons avec la réaction de Penchard à Mayotte : elle vient une journée, ne résout rien, et puis s'en va. Et lorsqu'elle est revenue dans l'océan Indien, c'était à la Réunion pour un feu de forêt. Cette différence de réaction s'explique par plusieurs facteurs, dont certains ne peuvent être combattus par les syndicats. La Guadeloupe bénéficie notamment, quoi qu'il arrive, d'une meilleure couverture médiatique que Mayotte. Mais la vraie différence est plutôt à chercher dans les aspirations exprimées par les représentants de chaque mouvement : à Mayotte, même si Boinali clame vouloir « construire une nouvelle société », il se refuse à faire baisser des prix. En Guadeloupe, si cet objectif apparaissait aussi, il s'inscrivait dans un projet global dont le but ultime était de remettre à plat tout le système régissant actuellement les territoires ultramarins français. Dans ces conditions, Paris sait où consacrer son énergie... et son argent.

NICOLAS BÉRARD  
AXEL LEBRUMAN

(1) Les citations d'Yves Jégo sont tirées de son livre « 15 mois et 5 jours entre taux gentils et vrais méchants », ed. Grasset

(2) Idem

(3) Le Monde

## L'empereur Zaïdani Bonaparte 1<sup>er</sup>

**A**PRÈS les 100 jours de Zaïdani Bonaparte, le président du conseil général pastiche de nouveau le porteur de bicorne. C'était aux Jeux des îles au début du mois d'août. Ne craignant ni la mitraille comorienne, ni les baionnettes mauriciennes, il est venu, armé de drapeaux tricolores sur le champ de bataille seychellois. Ce symbole de l'appartenance de Mayotte à la France ne plaît pas à tout le monde dans la région. Diplomatie internationale. Mais n'écoutez que son courage, vêtu du survetement réglementaire, il fit fi des réticences. Le bougre avait un sacré avantage topographique, il avait consulté la carte des lieux à l'aide de son indispensable

I Phone. Le droit international a eu raison du panache, les étendards sont restés dans la valise diplomatique.

**M**ERCREDI 21 mai, manifestation contre la vie chère. Sur tous les fronts, oui colonel. Depuis 7 h, les manifestants sont sur le qui-vive, les fantassins, euh les manifestants, tiennent leur rond-point. « J'y suis j'y reste » aurait-on entendu dans les rangs. La tension est palpable.

Ça sent le grabuge entre les bleus police et les rouges syndicats. Quand soudain, semblant crever le ciel et venant de nulle part surgit un aigle... tout de blanc vêtu. Zaïdani 1<sup>er</sup> arrive, probablement à cheval mais nous n'avons pas pu vérifier l'information, pour organiser une contre-offensive. Alors que la reddition est proche, c'est sans coup férir que l'empereur propose de déposer les

armes contre un tour de rond-point. Les Prussiens en bleu, qui ne sont pas des billes, sentent le piège. Ils se trompaient.

La manœuvre était pour nous les « rapporteurs d'images » : être vu le premier à entrer triomphant dans Mamoudzou.

Mais la guerre est ingrate. La disgrâce ne tarde pas. Sur la place de la République (sic), l'empereur et ses maréchaux, Ibrahim Aboubacar en tête, essuient une mutinerie. Nous rapportons ici, presque, leurs propos : « *Sus au RSA, baisse des mabawus - Nous avons fait ce que nous avons pu en votant un sénatus-consulte (appelé aussi délibérations du conseil général, ndr) qui supprime les taxes douanières sur certains produits, c'est la faute de la grande distribution* », rétorque Zaïdani Ier.

C'est en tête de gondole qu'on se prend les coups de chariots.

Ax.L.

## > Mort encore suspecte

La mort d'Ali El Anziz est toujours suspecte pour de nombreux Mahorais et pour la justice qui n'a pas livré ses premières conclusions. Mercredi 19 octobre, l'homme de 39 ans trouve la mort lors d'échauffourées avec la Police aux frontières. **Une information judiciaire n'est ouverte que le lundi suivant**, début du tour de permanence du juge Bohrer. Pour Faisandier, le procureur de la République « **il s'agit d'un délai raisonnable, même plutôt court** ». C'est dommage, à une journée prêt, le juge Karki en charge de l'enquête sur le GIR, aurait pu parfaire son expérience sur les pratiques policières, avec cette fois-ci la PAF et le commissaire Delatre. Nadjim Ahamada voit dans le délai pris par le parquet une façon « **d'écarter à tout prix le juge Karki de cette affaire** ». Ne voyons pas le mal partout, Karki avait sans doute trop de boulot avec le dossier GIR/Roukia.

## > L'info à bras-le-corps

Patrick Millan, le Rémi Briquât des médias à Mayotte, a été agressé par Ismaël Kordjee lors de la manifestation contre la vie chère du 21 septembre. En cause : **un article de France Mayotte Matin et un débat sur l'antenne de Kwezi FM à propos de l'hypothétique nomination de Cris Kordjee, la femme du premier, à la tête du port de Longoni.**

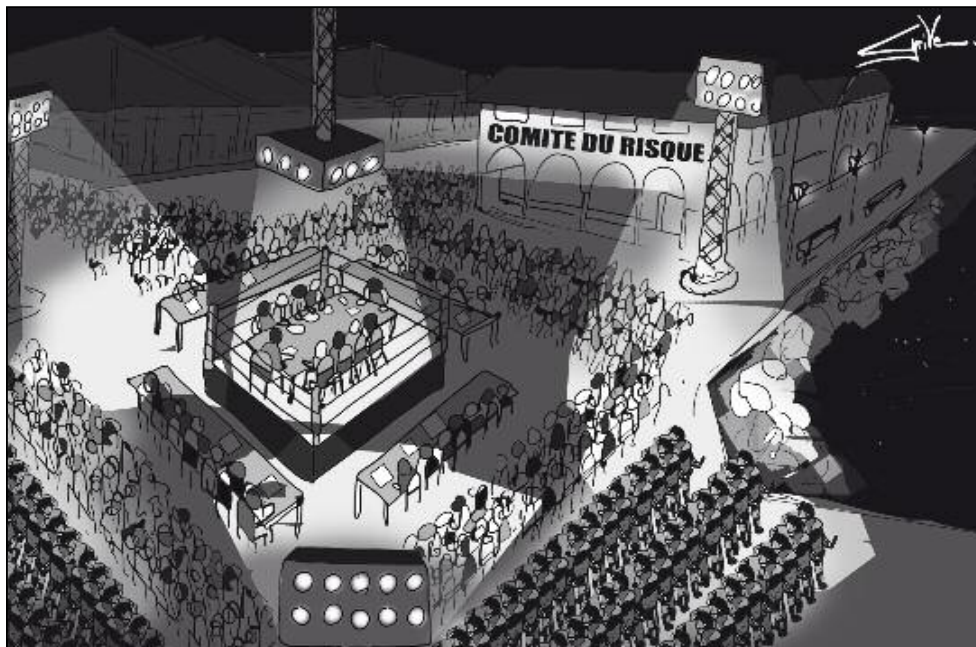
Après Patrick Bourrat, écrasé par un char Abraham au Koweït lors d'un reportage pour TFI en 2002, c'est donc le patron de Kwezi FM et TV qui aurait pu « finir » en reportage... A la place du blindé de l'armée prenait place un autre poids lourd... du département, Ismaël Kordjee, directeur des services fonciers du conseil général. D'un bon de panthère, **il saisit Patrick Millan au cou et voulut l'entraîner dans un maquis.** C'était sans compter sur l'intervention du commissaire Delatre qui a fait lâcher prise à l'agresseur. « **L'honneur de ma femme a été mis en cause, ils ont colporté des rumeurs sur sa nomination en tant que directrice du port de Longoni.** Ils ont relayé des propos disant que ma femme serait incompétente à ce poste. Ma fille passait son MBA ce jour-là, elle a eu écho des propos qui étaient tenus sur sa mère, ça l'a fait rater son examen. **Je vais le tuer** ». Effectivement, ça ne va pas aider le retour de diplômés sur l'île. **L'animateur a porté plainte.**

## > Le nez creux des profs

La parade, la grand messe, la farandole, le youp lali youp lala des presque recteurs a lieu chaque année pour accueillir les bleus de l'éducation nationale. Cette année le lycée de Dembèni a été choisi comme lieu de villégiature. La journée était chômée pour eux et les élèves du collège qui recevait. Nouveaux profs en majorité, il faut enquêter les soldats du développement, selon le presque-recteur de Mayotte sur les éternelles « spécificités » du territoire. Deux tables rondes étaient organisées dans l'après-midi sur le système éducatif et les conditions de vie sur l'île.

Une des intervenantes a été déçu de la tournure des débats. « J'avais préparé des réponses au cas où viendraient des questions sur les filières supérieures et la mise en place de l'université ». Mais rien sur le sujet. « **Les questions se sont principalement tournées vers des problèmes de fiscalité et de sécurité** », ajoute t-elle. C'était anticiper le mouvement contre la vie chère. Bien vu.

# l'armée mexicaine



# Denis Robin, le joker qui sait y faire

**L'ancien préfet de l'île n'a pas été choisi au hasard : il a prouvé sa capacité à convaincre, voire à tromper, les syndicats.**

**C**'ÉTAIT le 8 avril 2009. Les syndicats, dont Boinali Saïd (Cisma CFDT) et Salim Nahouda (CGT-Ma), doivent signer un accord après multiples négociations, sous l'égide de Denis Robin, alors préfet de Mayotte. Ce jour-là, le texte soumis à leur approbation porte sur l'intégration des agents de la collectivité (lire *Upanga* n° 5). Au dernier moment, les deux leaders hésitent. Ils semblent découvrir le protocole. Et tergiversent. « *On ne peut pas signer ça, ils ne prennent pas en compte l'ancienneté des agents* », s'indigne à l'époque Saïd.

Selon lui, FO était à la manœuvre pour agir en sous main et négocier directement avec l'État. Le Syndicat des enseignants (SE), né de la scission avec la CGT et ancêtre du SNUIPP, rejette l'accord en bloc. Son représentant, Rivo, ne signe pas. Le staff préfectoral et les élus font les gros yeux. Tout était prévu pour une signature en grande pompe. Dépassés par l'événement, Saïd et Nahouda signent sous la pression. Robin peut exulter, la mission est

accomplie, l'État va faire quelques économies sur l'ancienneté des agents.

Les partenaires sociaux s'en mordent encore les doigts. Lors de la réunion de préparation de ce qui allait devenir le mouvement contre la vie chère, le 2 septembre dernier, Saïd veut remettre l'intégration sur le tapis. Le SNUIPP n'est pas d'accord. « *On a perdu là-dessus, il faut passer à autre chose* », avance Rivo. Lui prône l'indexation et l'application des conventions collectives. La CGT-Ma et FO ne sont pas contre. Le mot d'ordre est donc difficile à trouver, on élargit les revendications pour trouver le plus petit dénominateur commun : la baisse des prix pour créer un gros mouvement. Mais, dénonçant un manque de préparation, le SNUIPP se retire.

Le 8 avril 2009 a également servi à construire les modalités de prise de décisions des représentants des travailleurs. Ni Nahouda, ni Saïd n'ont consulté directement les salariés concernés avant de signer le papier sur l'intégration. « *Les consultations se sont faites avec les délégués de*

*la fonction publique territoriale. Ce sont les représentants syndicaux qui sont intervenus dans les négociations. On était dans une période de consultation classique, pas de lutte comme aujourd'hui* », s'explique Nahouda.

Oui, mais les conséquences ne sont pas reluisantes, le travail de représentation n'a pas fonctionné. Dans les semaines qui suivent la signature, les préavis de grève pleuvent. Cet échec syndical est bien ancré dans l'esprit des frondeurs. Lorsque les premières négociations sont entamées sur la vie chère le 29 septembre, chaque étape est rapportée à la base - constituée des manifestants présents place de la République - et souvent rejetée.

Le manque de préparation du mouvement conduit à lancer des slogans plutôt que des revendications pour « *ratisser le plus large possible* », selon les termes d'un syndicaliste. On entend alors dans les cortèges « *10 euros le carton de 10 kilos de Mabawa* ».

La simplicité et le consensus de l'appel s'ancre

(Suite p.4)

**Votre canard est de retour, et passe mensuel pour quelque temps**

**Prochain Upanga le mercredi 7 décembre**



> Prose en piste longue

LES QUESTIONS qui opposent construction et environnement sont souvent truculentes dans leur vocabulaire et formules assassines. Le débat public sur la piste longue n'a pas dérogé à cette règle. L'inénarrable Dominique Marot, le patron d'Aquamay, avait lancé les hostilités en prônant le bien-fondé économique de la piste longue. « **Est-ce que c'est le dugong qui va nourrir nos gosses ?** » Oui, répondent les Naturalistes, « **le patrimoine de Mayotte, c'est le lagon** ». Une nouvelle volée de bois vert à l'endroit, à peine dissimulée, des défenseurs de l'environnement a eu lieu le 21 septembre lors d'un nouveau débat. « **Ce sont eux qui polluent le plus à Mayotte. Ils veulent dans des voitures pourries** », balance Ali Souf, l'ancien secrétaire départemental de l'UMP. Charpentier, le président des Naturalistes s'en prend plein les dents en s'interrogeant sur le bien-fondé de la piste longue. Un intervenant appelle à ne pas répondre aux sirènes des « **Ayatollah écologiques** ». Et de conclure, avec une rigueur scientifique qui laisse paniquer, « qu'à chaque fois la nature reprend ses droits ». Mais elle est prévenue : pour y parvenir, elle devra se battre !

> Le bilan carbone des aires marines

LE FORUM des aires marines s'est déroulé à l'hôtel Sakouli sans grands échos. Très peu de « locaux » étaient invités. Seuls les Naturalistes en tant que gestionnaire de l'ilot M'Bouzi ont eu cet honneur. La DEAL (Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) a dû faire le forcing pour être représentée. De l'aveu d'un participant « il s'agit d'une rencontre entre les différents protagonistes des aires marines en métropole et en outre-mer. C'est dommage que la participation soit réduite à minima ». Une rencontre bord du lagon, c'est tout de même plus sympa qu'une salle polyvalente à Dunkerque, mais ce ne sont pas les mêmes dépenses. **Pas moins de 120.000 euros ont été dépensés par l'organisme pour faire venir et loger les 60 participants, 2.000 euros par tête pour quatre jours de réunion.** En jouant la facilité, voire le populisme écolo, on pourrait parler de « bilan carbone » de la sauterie. Nous nous abstenons.

> Ondes apolitiques

SFR joue l'unité comorienne avec sa publicité qui trône depuis plusieurs semaines en 4 par 3 sur toute l'île. L'opérateur propose un prix unique pour les 4 îles en s'abstenant bien d'utiliser le terme archipel qui connote l'unité géographique de l'ensemble. **Commerce oui, géopolitique non.**

La Camaraderie

Notre camarade Cyrille Le Corre, dessinateur de son état, va sortir prochainement un BD regroupant ses cent premiers Comic Strips (BD en trois cases) des Bouénis, publiés chaque jour dans le quotidien Albalad. Intitulé « *Sur la route de la bouénification* », ce tome 1 devrait en appeler d'autres. Comme Cyrille est aussi un joyeux ami de Upanga, pour lequel il réalise régulièrement des dessins (la preuve en page 3), il nous a filé un tuyau : pour ceux qui veulent être sûrs de se procurer cet ouvrage (20 euros), ils peuvent le commander en écrivant un mail à : [leshouenis@kouleurafrik.com](mailto:leshouenis@kouleurafrik.com). Et en n'oubliant pas de préciser nom, prénom, adresse, email et téléphone.

Précision : les bénéfices de ces ventes seront utilisés au financement de la création de la première école des arts visuels de Mayotte, dont la première rentrée en prévue pour 2012.



# Succession de gaffes

**Les responsables en tout genre n'ont pas brillé lors de ce conflit.**

ON NE PEUT pas dire qu'élus locaux et représentants de l'Etat aient vraiment aidé à l'apaisement du conflit. Au contraire, leurs interventions, mal inspirées, maladroites et malvenues ont contribué à sa radicalisation et à son enlèvement.

Zaidani I<sup>er</sup> a vu dans ce mouvement l'occasion de se faire bête politique. « *Les syndicalistes énoncent un problème auquel nous, les politiques, devons apporter une réponse* », insufflé-t-il le 28 septembre. Élu de Pamandzi se retrouve plusieurs fois à la tête de cortèges, de sa propre initiative ou sous l'injonction des manifestants. Emporté par la fougue, lors de ses interventions à la radio dans la deuxième semaine de mouvement, le président de la collectivité fait comprendre que tous ses agents seront payés même s'ils sont grévistes. Selon le sociologue Manur Olson, le militant subit théoriquement le coût de son action revendicative, pour une espérance de gain inconnue, ici, la baisse des prix. Celui qui continue à travailler dans le cadre d'un mouvement de grève choisit de ne pas prendre ce risque, mais peut espérer récolter les fruits de l'action des autres. Ce brave Olson n'avait pas envisagé tous les cas de figure. Il n'a sans doute jamais rencontré l'empereur Zaidani. Car lorsque la grève est gratuite, la donne n'est plus la même. « *Les agents du conseil général ont toujours été payés lors des mouvements de grèves. Mais c'était une erreur de le dire* », reconnaît un proche de Zaidani I<sup>er</sup>. Du jour au lendemain, il n'y avait plus un chat au CG. Et une partie, une partie seulement, des salariés s'est retrouvée dans la rue.

Côté préfecture, on ne peut pas dire que la crise a été mieux gérée. Dès le début du mouvement l'Etat, par la main armée du préfet, n'a pas pris de pinçettes. Ainsi le 28 septembre, les blindés étaient déjà de sortie, un blocage de rond-point avait pour réponse une charge de gardes mobiles. « *Les blindés devaient intervenir, des hommes à pied ne pouvaient pas dégager la barricade* » argumente le capitaine Carrère, chef des opérations du commandement de la gendarmerie. Rétrospectivement, on peut s'interroger sur cette intervention. Les deux chars de ville ne sont intervenus que cette seule fois dans le conflit, alors que de nombreux autres barrages ont été érigés par la suite. L'Etat s'est rendu compte qu'il avait fait une erreur et a remis ses véhicules lourds dans les casernes. Mais le mal était fait. Le mouvement était légitimé par la dose de violence disproportionnée distillée par les forces de l'ordre. Le résultat a été contre-productif en radicalisant une partie des manifestants. La mort d'Ali Anzizi le 19 octobre, intervenue dans le cadre d'une manifestation qui ne rassemblait qu'une poignée de personnes, a provoqué la désertion des forces de l'ordre du centre de Mamoudzou.

Dans sa première réponse, l'Etat a tablé sur un mouvement court en mettant les moyens humains et matériels pour y mettre fin. Cela n'a pas fonctionné et pour ne rien arranger, ça commence à coûter cher. Les derniers renforts policiers arrivés de métropole et de la Réunion sont finalement rentrés au bercail la semaine dernière « *pour des raisons de coûts* », selon une source du ministère de l'Intérieur. Il y a la force sur le terrain, il y a la force dans les mots du gouvernement. Après le président du conseil général et le préfet, il ne manquait plus que la ministre pour ajouter ses gouttes d'huile sur le feu. Elle l'a fait le 14 octobre. Le discours de Marie-Luce Penchard n'a pas fait dans la nuance, dans le registre mère-la-morale. « *Entre les Maborais et la République, entre les Maborais et ce gouvernement, ce n'est pas qu'un pacte qui a été scellé, c'est une parole qui a été donnée* », a-t-elle mis en garde, en direct sur Mayotte Première. Ses discours infantilisant, intervenu au beau milieu des négociations, a eu pour effet de remettre le feu aux poudres en suscitant l'incompréhension de la population. Quant à sa proposition de distribution de bons d'achat de cinq euros aux foyers les plus démunis - pour quelques mois en attendant la mise en place des 25% du RSA - elle ne pouvait pas être raisonnablement acceptée par les manifestants, qui l'ont plutôt perçue comme une insulte. « *La ministre n'a rien compris à la sociologie du mouvement en proposant des bons d'achat, elle minimise la portée de cette lutte en faisant la charité au plus démunis* », s'insurgeait Ahmed, un professeur d'histoire-géographie de Petite-Terre, peu après avoir écouté le sermon.

La ministre, dans son lot de mesures, met en avant le pacte pour la départementalisation comme la réponse aux maux mahorais. Or ce pacte, nous ne cesserons de le répéter, n'a jamais été approuvé par la population, qui a uniquement dit 'oui' à la départementalisation lors de la consultation du 29 mars 2009. « *Le statut de département a suscité beaucoup d'espoirs. Les élus n'ont pas fait leur travail en amont pour nuancer les avancées que pouvait apporter le nouveau statut* », souligne un observateur.

Les élus locaux et l'Etat ont alors agi de concert pour prôner la départementalisation. Les premiers pour obtenir le sacro-saint statut, le second pour imposer ses modalités avec le pacte. L'historien Tedd Gurr analyse l'émergence d'un mouvement social en terme de « frustration relative ». C'est l'écart entre ce que les individus estiment avoir droit et ce qu'ils pensent pouvoir obtenir qui induit l'intensité de l'action collective. Le manque de pédagogie des élus et de l'Etat dans le processus de départementalisation n'est donc pas étranger à l'émergence, quelques mois après le changement de statut, d'une contestation de ce niveau.

AX.L.

(suite de la page 3)  
dans les têtes, le « *maborava, c'est le pain des Maborais* ». L'échec du premier round de négociations n'est sans doute pas étranger à ce mot d'ordre. A ce niveau d'exigence, toute baisse aurait paru insuffisante à la base syndicale, entité disparate et aussi difficilement quantifiable que contrôlable. Robin est donc confronté à une opposition moins docile que par le passé. « *On est en train de construire une société où tout le monde devrait trouver son compte. [...] Aujourd'hui les Maborais ont dit qu'ils ne sont pas d'accord* », souligne Saïd lors d'une conférence de presse le 18 octobre 2010.

Mais il n'est pas impossible que le scénario de 2009 se reproduise. Après tout, Robin semble être un négociateur hors normes. Lors de son départ, il avait d'ailleurs obtenu une promotion. Un élu de la collectivité est convaincu que « *le gouvernement l'a récompensé le tour de son force lors des négociations du 8 avril 2009* ». L'ancien préfet avait su utiliser les faiblesses des syndicats. Pour le récompenser, Marie-Luce Penchard s'est attaché ses services en faisant de lui son directeur de cabinet.

Le gouvernement envoie donc le meilleur d'entre eux, le plus roublard peut-être, après 6 semaines de grève, pour flanquer un uppercut au mouvement.

« Il veut diviser le front »

La résistance est tout de même plus coriace qu'en 2009. Les leaders ont le sentiment d'être mandatés par le peuple mahorais. Et un peu pour eux aussi... ce qui ne peut que renforcer leur motivation. La brebis galeuse qui pouvait, encore, court-circuiter le « front » a été sortie des nouveaux pour-parlers entamés lundi 7 novembre. Madi M'Colo, le secrétaire général de l'UDFO, après avoir signé les accords partiels du 17 octobre est devenu persona non grata pour ses anciens camarades. Un rendez-vous individuel a été proposé à chaque représentant des associations de consommateurs et des syndicats, qui ont décliné et se sont présentés collectivement vendredi 4 novembre.

« *Il veut diviser le front syndical, on ne va pas tomber dans le piège* » a prévenu Nahouda (CGTMa). Lundi 7 novembre au matin, les négociations n'ont pas débuté. Les leaders du mouvement contre la vie chère ont fait comprendre à Robin qu'ils refusaient la présence du syndicat signataire à la Case rocher. « *Il appartient aux organisations professionnelles maboraises de régler ce conflit entre elles* », a déclaré le conseiller de Fillon à l'issue de ce premier échec.

L'Etat bulldozer risque de trouver une résistance un peu plus farouche qu'il y a deux ans. Après plus d'un mois et demi de lutte, les centrales syndicales (CGTMa, Cisma CFDT, CFE-CG) et les associations de consommateurs ont appris, un peu, à travailler ensemble. Mais elles n'ont guère d'expérience dans les conflits de longue durée. Parviendront-ils, cette fois, à tenir, ou se feront-ils une nouvelle fois bernés par Robin ? S'il ne parvient pas à ses fins, ce dernier pourrait passer à côté d'une nouvelle promotion si le service après-vente du pacte pour la départementalisation ne prouve pas son efficacité. S'il parvient à bernier une nouvelle fois les syndicats, en revanche, les plus hautes sphères de l'Etat pourraient s'ouvrir à lui !

AXEL LEBRUMAN

> barre à mines

## Quelle prise de tête !

Dans cette affaire, les prévenus sont aussi les victimes. L'un tape l'autre : un prévenu une victime. L'autre tape l'un : une victime un prévenu. Le compte est bon, ils sont deux. Pierre et Patrick, à peine 20 ans, sont impressionnés de passer à la barre. Patrick a quelques difficultés pour hausser le ton. Pierre « *ne [se] souvient [de rien]* », il avait plus de 2 grammes d'alcool dans le sang ce soir-là au Ninga. Selon plusieurs témoignages rapportés par la présidente, l'altercation est partie « *pour une histoire de fille [...] un mauvais regard lancé* ». Les coups sont violents, Patrick s'acharne sur Pierre qui est à terre. « *Il a pris sa tête pour un ballon sur le*

béton » dit l'avocat du second. Résultat : cinq fractures, huit jours d'ITT. Il ne se souvient de rien, il est tombé dans le coma. La présidente condense : bagarre, boîte de nuit, tout le monde alcoolisé, d'accord sur les faits ? en s'adressant aux avocats - « *Non, mon client n'a pas porté de coup, la bagarre ne peut pas lui être imputable* », rétorque l'avocat de Pierre qui demande la relaxe.

Mais Patrick n'est pas d'accord avec cet exposé. « *Il m'a provoqué, il a dit des trucs sur ma mère et c'est lui qui m'a mis un coup de boule en premier. En plus je sais qu'il a eu un accident de vélo avant, il y a bien deux trois fractures qui sont dues à ça* », ajoute-t-il en fin d'audience. Le scepticisme se lit dans le regard de la présidente. « *De quand date l'accident ? - 2004* ». Un peu plus sceptique. Mais l'in-

formation permet d'éclaircir une partie du dossier. « *A force de vous prendre des coups sur la tête, ça altère la mémoire* ». Pierre se marre. La présidente ferme la parenthèse pour Patrick, « *l'accident n'a rien à voir avec votre altercation* ». Un peu avant, l'avocate demande une expertise de son client. Il était suivi par un psychiatre en métropole. « *Je prenais du Xanax, de l'Effexor et un peu de Risperdal mais ça ne me réussissait pas* ». Le nouveau proc, qui parle moins fort que les prévenus - tout le monde tend l'oreille - ne voit pas où est le problème. « *on l'a tous entendu, ça a l'air d'aller* ». L'avocate n'est pas convaincue, la présidente non plus. « *Le dossier mérite un peu de temps. Délibérez le 12 octobre* ». Six mois avec sursis et 600 euros d'amende sont requis contre Patrick et 3 mois avec sursis et 300 euros contre Pierre. Encore un coup sur la tête !

AX.L.